

Sujet :[INTERNET] Enquête publique chronolignes

Date :Fri, 22 Mar 2024 19:37:35 +0100

De :Jean Pierre Fabre Perso

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

M. Le Préfet, M. LE FOLL et Messieurs les lus

"C'est un projet qui répond aux objectifs de réduction du CO2, objectif officiellement affiché"

- Pourrions nous avoir une étude sur l'impact de ce projet dans sa forme actuelle sur le niveau de CO2 généré dans les 30 prochaines années puisque c'est l'échéance qui est avancée ? Cela a-t-il été fait voire même essayé d'être faire ?

- Avez vous des simulations permettant d'envisager que le nombre de véhicules sera réduit en ville du fait de la création de la chronoligne ?

- Avez vous intégré dans votre projet l'impact du basculement rapide en cours du moteur thermique vers d'autres modes de propulsion ? Électricité, hydrogène... L'objectif affiché des chronolignes est de réduire le CO2 et le nombre de véhicules en ville. Ce projet à plus de 100 millions d'euros n'est-il pas basé sur une analyse du passé plutôt qu'une étude prospective? Au final le résultat de réduction du CO2 atteint par le changement des motorisations, il ne restera d'objectif que la réduction des voitures en ville alors que le contribuable aura financé des parkings souterrains qui aujourd'hui sont d'ores et déjà déjà sous utilisés de l'aveu même du maire en réunion publique.

L'objectif est bien de réduire le CO2 et les entrées/sorties de la ville ? Les lignes C4 et C5 semblent tendre vers cet objectif en offrant aux habitants des communes de la métropole des solutions d'accès décarbonnées. Mais en quoi la ligne C6 respectera cet objectif ? Si il est souhaité limiter les entrées sorties de véhicules dans la ville il conviendrait alors d'aller plutôt vers Bener pour y créer un parking relai. Dans cette hypothèse quel intérêt de passer par l'avenue Bollée et d'y couper 200 arbres? La ligne C6 reliant Saint Martin à Bener permettant alors une interconnection avec le Tram, il n'y aurait absolument pas besoin d'emprunter l'avenue Bollée.

Pourquoi ne pas créer une chronoligne vers Arnage ? Afin de limiter les entrée de véhicules en provenance du sud de la métropole lesquelles engorgent l'entrée sud du Mans au niveau de la patte d'oie d'Allonnes.

Cordialement

Jean-Pierre FABRE